

## Édito du Maire

Les élections ont eu lieu le 15 mars et, subitement, le monde entier a été bousculé par une épidémie qui a fait tant de morts et de familles endeuillées que plus rien ne sera jamais comme avant.

Toutefois, nous devons continuer à vivre malgré ces évènements traumatisants et prendre la mesure et le recul nécessaire pour comprendre que finalement, quelques querelles n'ont pas lieu d'être au regard d'évènements tellement plus graves. Si le drame a une vertu, c'est bien celle de pouvoir nous aider à revoir nos priorités et parfois nous réconcilier.

Écoute, tolérance et bienveillance devraient être les valeurs qui guident notre action, en tout cas, c'est ce que je souhaite tout autant que chacun prenne ses responsabilités individuelles et collectives, car il n'y a pas d'autonomie sans responsabilité. Il n'y a pas de droit sans devoir et pas de grand projet sans co-construction, alors au-delà de l'équipe municipale, installée depuis le 26 mai, nous vous proposons de faire alliance pour coconstruire l'avenir de notre commune.

Anne Roy

## Les Commissions Municipales

Afin de préparer les sujets à soumettre au vote du conseil municipal, celui-ci a créé des commissions municipales.

**8 commissions permanentes municipales (CPM)** sont pilotées par le maire ou un adjoint, 2 d'entre elles traitent de thèmes liés au fonctionnement de la collectivité (finances et communication) et 6 traitent des politiques publiques. Les CPM sont composées d'élus municipaux et peuvent solliciter des personnes extérieures qualifiées ou expertes sur un sujet traité. Elles sont appelées à durer tout le mandat.

Une commission spéciale est créée (CPM 3) afin de veiller au respect des 3 principes d'actions que nous nous sommes fixés (environnement et développement durable, citoyenneté et résilience locale). Les 19 élus la composent.

**Des GAP (Groupe Action Projet)** sont également créés, ce sont des commissions, à durée temporaire, dont l'objet est la réalisation d'une action / projet qui découle d'une politique publique ou d'une obligation exceptionnelle.

Les GAP sont composés d'élus municipaux et peuvent accueillir des citoyens.

Exemple : marché de producteurs locaux, projet éco-lotissement, extinction éclairage public.

**La posture de chacun est d'être constructif et de vouloir participer pour œuvrer à l'intérêt général.**

## Sommaire

◆ Edito du Maire.....	p. 1
◆ Les commissions municipales.....	p. 1 et 2
◆ Finances.....	p. 2
◆ Sur notre commune.....	p. 3 à 6
◆ Sur notre territoire intercommunal.....	p. 7
◆ Informations diverses.....	p. 8



# Les Commissions Municipales

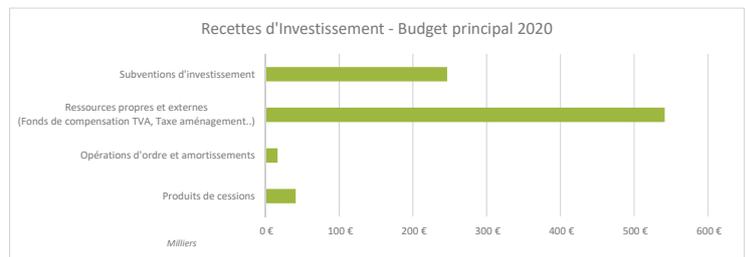
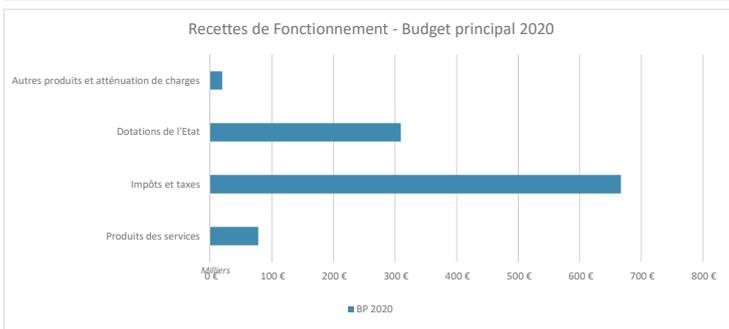
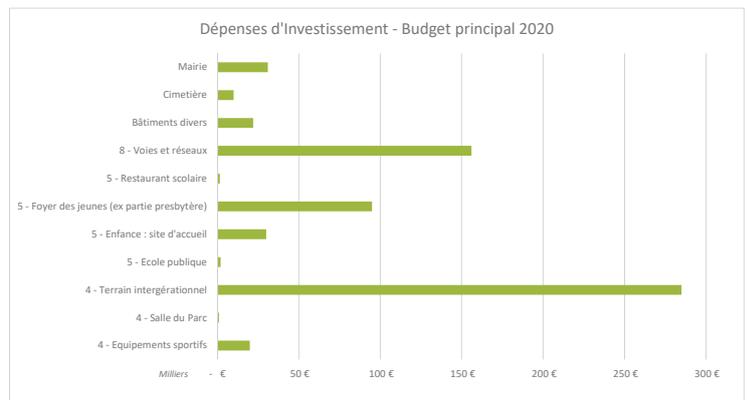
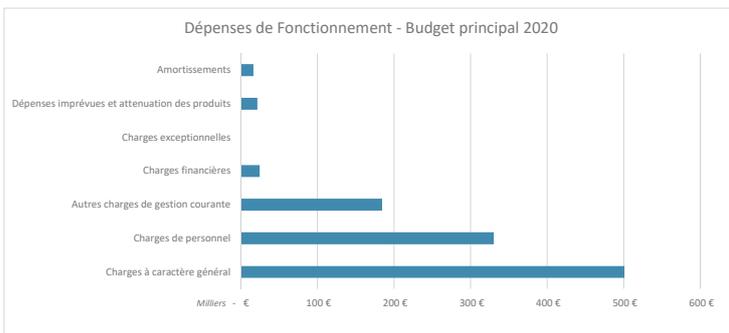
Nom	Prénom	CPM 1	CPM 2	CPM 3	CPM 4	CPM 5	CPM 6	CPM 7	CPM 8	GAP 1	GAP 2
		FINANCES & BUDGET	COMMUNICATION	PRINCIPES d' ACTIONS Environnement&Dev Durable Citoyenneté Résilience locale	VE ASSOCIATIVE / CULTURE&PATRIMOINE / LOISIRS& SPORTS	PETITE ENFANCE&ENFANCE / JEUNESSE / EDUCATION	CCAS SANTÉ / SOCIAL / PERSONNES AGÉES	ECONOMIE dont TOURISME et PRODUCTION LOCALE	AMENAGEMENT URBANISME LOGEMENT&HABITAT VOIRIE&ECLAIRAGE PUBLIC BATIMENTS&TRAVAUX	MARCHE PRODUCTEURS & ARTISANS LOCAUX	ECO-LOTISSEMENT
ROY	Anne	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
ROUSSEAU	Hervé	1		1	1					A	1
DIGUET-HERBERT	Séverine	1		1		1	1			1	
VASSEUR	Jean-Charles	1		1				1	1	1	1
BELAUD	Céline			1			1				
BITEAU	Antoine			1		1		1	1	1	
BITEAU	Christelle		1	1	1	1					1
CHAUVET	Christelle			1			1		1		1
DUCOUT	Jean-Louis		1	1	1				1	1	1
DUJOUR	Jean-Baptiste	1		1	1				1	1	1
LABAIEY	Patrice			1				1	1	1	
LEBLOND	François-Xavier			1				1	1		1
MORET	Fabien			1			1		1		1
NICOU	Charlotte			1		1					
PARREAU	Jessica		1	1	1	1		1		1	
PERAU	Henri			1	1	1				1	1
ROUGER	Emmanuelle			1	1						
THEVENOT	Sophie	1	1	1		1					1
VASSEUR	Anne			1		1		1	1	1	1
VP ou Référent (GAP)	total	6	5	19	8	9	5	7	10	10	11

## Finances



### LE BUDGET 2020

Le précédent conseil municipal (mandat de Philippe Paillat) a voté, le 10 mars 2020, les comptes administratifs, comptes de gestion, fixé les taux de la fiscalité locale, et voté les 3 budgets primitifs (BP) pour l'année 2020. Les schémas ci-contre présentent le BP 2020. Par le vote du budget primitif, l'ordonnateur (Maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile. D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt.



# Sur notre Commune les informations associatives

Vous avez une information à communiquer, n'hésitez pas à nous la transmettre.

*\*Compte-tenu des contraintes sanitaires, actuellement, les lieux de rdv des associations ne peuvent être confirmés. Les informations seront communiquées par les associations et sur le panneau lumineux de la mairie.*

## ▶▶▶ ÉDUCATION

### APE LES P'TITS MINOIS (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE)



#### ▶▶ LE BUREAU :

Présidente : Maud Guilbaud  
Vice-présidente : Mélanie Méta  
Secrétaire : Sophie Cotillon  
Trésorière : Emilie Lalu  
Vice-trésorière : Lindsay Giboin

#### ▶▶ AGENDA :

Assemblée Générale : Mardi 22 septembre 2020  
Spectacle Léo et Léon Passeurs de rêves : Samedi 10 octobre 2020  
Collecte de vêtements/chaussures : 27 et 28 novembre 2020  
Loto : Dimanche 14 mars 2021  
Vide grenier : Dimanche 23 mai 2021  
Fête de l'école : Samedi 3 juillet 2021

#### ▶▶ NOS ACTIONS :

En collaboration avec l'équipe enseignante, l'association organise et finance des activités et des animations dont bénéficient les élèves toute l'année : sorties scolaires, activités culturelles, renouvellement des jeux et jouets, cadeaux de Noël pour chacun et pour les classes.

Pour nous permettre de prendre en charge une grande partie des coûts des sorties scolaires et activités, nous organisons des manifestations et proposons des actions.

En plus de nos lotos, vide-greniers, fêtes de l'école, ventes de gâteaux Bijou, ventes de chocolats, nous prévoyons pour le **SAMEDI 10 OCTOBRE 2020** un spectacle familial. Ouvert à tous, pour passer un moment sympatico-ludique tous ensemble, le spectacle «**Léon et Léo, passeurs de rêves**» est une invitation à rêver, à imaginer, à ne pas rompre notre lien au rêve et à l'enfance. Dans cette histoire, il n'y a pas de méchants, pas de problèmes, juste une aventure humaine pour rappeler qu'il n'y a pas d'âge pour rêver !



Comme nous n'avons pas pu réaliser la collecte de vêtements/chaussures usagés, nous vous proposons de nouvelles dates de collecte, le vendredi 27 novembre de 16h45 à 17h30 et le samedi 28 novembre de 10h à 12h (les créneaux risquent d'évoluer, nous vous tiendrons informés dans le prochain JIMM).

#### ▶▶ NOUS PROPOSONS A LA LOCATION :

- Une machine à barbe à papa sans consommable pour **20€**.
- Une sono avec micros pour **40€**
- Une machine à chocolat chaud pour **15€**
- Un percolateur 48 tasses pour **15€**

Pour nous contacter, [ape.lesptitsminois@gmail.com](mailto:ape.lesptitsminois@gmail.com) ou Maud Guilbaud au **06 77 12 20 21**.

Ecole Les P'tits Minois, 6 place du Carillon, **02 51 91 95 52**, demander Manon Durand, directrice de l'école.

## ▶▶▶ ENFANCE

### LES PETITES CANAILLES



ASSOCIATION  
« LES PETITES CANAILLES »  
17, rue de l'Hermitage  
85700 ST-MESMIN  
TEL: 02.51.61.77.91



L'accueil de loisirs est bien assuré durant la période estivale. Les Petites Canailles seront ouvertes du **LUNDI 06 JUILLET 2020 AU VENDREDI 31 JUILLET**, puis du **LUNDI 17 AOÛT AU VENDREDI 28 AOÛT**, ainsi que le **LUNDI 31 AOÛT**. Fermeture les semaines 32 et 33. Nous accueillerons les enfants tous les jours de 6h30 à 19h30.

Au vu de la crise sanitaire, cet été sera moins riche en sorties extérieures que les précédents, mais de nombreuses activités manuelles, culturelles, sportives seront proposées aux enfants.

**Les thématiques abordées seront les suivantes :**

- ✓ **MÉLI-MÉLO** (Du 06/07 au 17/07)
- ✓ **LES ARTS DE LA RUE** (Du 20/07 au 31/07)
- ✓ **FAIS TON SHOW** (Du 17/08 au 31/08)

Les inscriptions sont déjà ouvertes, elles se font directement à l'accueil auprès de l'équipe d'animation. Elles doivent être données le mercredi de la semaine précédente pour la suivante.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler au **02 51 61 77 91** ou par mail à l'adresse suivante : [lespetitescanailles85@orange.fr](mailto:lespetitescanailles85@orange.fr)



## JEUNESSE



### DYNAMIQUE JEUNESSE

La Dynamique Jeunesse est une section de l'association FAMILLES RURALES de Saint-Mesmin.

Celle-ci organise des animations pendant les vacances scolaires ou les vendredis soirs hors vacances scolaires pour les **JEUNES DE 11 À 15 ANS** de Saint-Mesmin, ainsi que pour leurs amis des communes voisines. Elles sont encadrées par une animatrice jeunesse.

Après quelques mois d'absence, me revoilà pour vous proposer quelques animations, tout en respectant les gestes barrières du COVID 19. Pour le mois de juillet, je vous propose **SOIRÉE CASINO + SOIRÉE CINÉMA - PIZZA**. Pour le mois d'août, je vous propose un **RALLYE VÉLO**.

Mélissa BARRETEAU au **06 78 75 49 69**  
[afr.saintmesmin@orange.fr](mailto:afr.saintmesmin@orange.fr)

## SPORT



### LES SPORTIFS EN CHEMIN

Notre association « **Les Sportifs en Chemin** » a vu le jour le 18 novembre 2019.

Notre première sortie intitulée « **À la découverte des chemins de Saint-Mesmin** » fut un réel succès avec environ 90 participants, le 26 janvier dernier.

Tout semblait bien parti, mais le coronavirus a stoppé notre élan... Comme beaucoup d'autres associations, nos activités ont été arrêtées. Nous reprendrons nos balades à pied, en VTT ou à cheval dans nos beaux sentiers entretenus bénévolement par certains d'entre nous dès octobre.

De plus amples informations vous seront donc communiquées ultérieurement sur le site de la Mairie, par le biais du panneau d'informations municipales ou par mail aux personnes déjà adhérentes.

Nous vous rappelons que l'adhésion à notre association est de 5 € par famille, adhésion qu'il est encore possible de faire auprès de Michèle BITEAU - 2, rue de la Jouinière - Saint-Mesmin.

Pour tout autre renseignement, s'adresser à Christelle BITEAU (**06 89 65 29 34**), présidente des « Sportifs en Chemin ».



### BADMINTON : LES FOUS DU VOLANT

Le club « **Les Fous du volant** » vous propose de pratiquer en loisirs le badminton à Saint-Mesmin. Notre club en quelques chiffres, c'est :

- ✓ Plus de 40 adhérents.
- ✓ 7 terrains de badminton
- ✓ 3 créneaux chaque semaine (le lundi de 18h à 20h puis à partir de 20h, le mardi à partir de 20h)
- ✓ 1 cotisation de 20 euros à l'année
- ✓ Des rencontres amicales avec au moins 4 clubs des environs (Pouzauges, Bressuire, le Boupère, Mouilleron)
- ✓ 1 séance montée-descente par mois
- ✓ 1 tournoi adhérent-non adhérent prévu au mois de mai
- ✓ Des projets et défis tout au long de l'année (soirée bad lanta, soirée Un smash contre l'AVC, soirée bowling...)



**Rendez-vous le lundi 31 août  
pour la nouvelle saison 2020-2021 !**

Contact : tél : **06 42 60 86 36**  
mail : [lesfousduvolantstmesmin@orange.fr](mailto:lesfousduvolantstmesmin@orange.fr)

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Après un arrêt forcé, c'est avec joie que 2 groupes de licenciées se sont retrouvés dans le respect des règles sanitaires le mercredi 17 juin pour le dernier cours de gym de la saison. Le mercredi suivant, autour d'un pique-nique, a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association et la présentation de la saison prochaine. Les cours reprendront le **MERCREDI 9 SEPTEMBRE** avec la mise en place de séances de PILATES.

- ✓ **18h15-19h15 : PILATES** et **19h30-20h30 : GYM TONIQUE**

Les permanences pour les inscriptions auront lieu les **MERCREDIS 26 AOÛT** et **2 SEPTEMBRE** de 18h à 19h30 (*Lieu à confirmer\**).

Renseignements au **06 83 31 45 30** - Bel été à tous !!



## K'DANSE

Après ces mois passés en confinement et l'arrêt total des activités de la danse et l'annulation de son spectacle à l'Echiquier le samedi 6 juin 2020, K'Danse se projette vers l'avenir de la rentrée de septembre, en espérant que tous ces mauvais moments soient derrière nous.

Les mesures sanitaires qui seront effectives pour septembre seront appliquées et vous seront transmises en temps voulu.

Les inscriptions se feront le **VENDREDI 21 AOÛT 2020** de 17h30 à 19h30 et le **SAMEDI 22 AOÛT 2020** de 10h00 à 12h00, Salle du Bocage. (*Lieu à confirmer\**)

Les gestes barrières devront être respectés : port du masque, distanciation physique d'1 m, du gel hydroalcoolique sera à votre disposition et une désinfection se fera après tous nouveaux passages dans la salle.

Contact : Cathy CHARRIER **06 83 49 15 94** / [cathy.charrier3@wanadoo.fr](mailto:cathy.charrier3@wanadoo.fr)



## ▶▶▶ LOISIRS

### CHORALE « À TRAVERS CHANT »



Hé ! La chorale «**À travers chants**», vous en êtes où ? Quoi de neuf en ce mois de juin 2020 ?

Pour tout vous dire, comme dans toutes les associations, les membres de la chorale ont appliqué à la lettre les règles de confinement jusqu'au 10 mai et celles du déconfinement depuis le 11 mai. Les choristes ont continué à chanter à la maison, dans leur salle de bain... peut-être les avez-vous entendus ? Mais bon, ce n'est pas la même chose qu'en groupe... Ils commencent à «trépigner» pour reprendre.

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 juin afin d'envisager "le monde d'après" l'état d'urgence sanitaire qui se termine le 11 juillet.

Le bureau a fixé la date de reprise des répétitions au **MERCREDI 9 SEPTEMBRE**, salle du Bocage (*Lieu à confirmer\**),

Nous avons proposé plusieurs pistes à notre cheffe de chœur, Michèle, pour redémarrer "en douceur". Nous pourrions, par exemple, travailler d'abord en septembre par pupitre (basses, ténors, Altis et sopranos), pour faciliter le respect des consignes sanitaires, puis nous retrouver tous ensemble en octobre pour chanter à quatre voix comme dans "le monde d'avant".

Nous avons également décidé de maintenir notre **PIQUE-NIQUE ANNUEL LE PREMIER MARDI D'AOÛT** à l'étang des Morineaux (si le temps nous le permet bien sûr, car nous ne prévoyons pas de solution de "repli" en salle).

Vous voulez nous rejoindre mais vous n'osez pas ? Venez ! Nous vous offrons les premières répétitions pour découvrir le chant choral et l'ambiance du groupe. Tirez la porte de la salle "Le Bocage" le **MERCREDI MATIN** à 10h00.



## FESTI'MUSIC

*Une année pas comme les autres...*

En 2020 devaient se dérouler les **25 ANS de FESTI'MUSIC** de Saint-Mesmin. Malheureusement, nous avons dû annuler l'événement pour cette année.

**Mais les 25 ans se fêteront l'année prochaine ! Le 26 juin 2021.**

Alors nous comptons sur vous pour nous retrouver dans l'esprit de fête et de convivialité.

En attendant, nous préparons bien évidemment le **TOURNOI DE MÖLKKY**, même si nous ne savons toujours pas si l'événement aura lieu. Nous attendons l'évolution de la situation pour confirmer la date prévue du **10 OCTOBRE 2020**.

Festi'Music vous propose **la location de matériel** pour tous vos événements. Cette année, une nouvelle scène de 60 m<sup>2</sup> est disponible à la location. N'hésitez pas à nous contacter.

		Tarifs résidant Saint-Mesmin	Tarifs non résidant Saint-Mesmin
Crêpière		5 €	7 €
Plancha inox		10 €	15 €
Trépied à gaz		5 €	7 €
Tivoli (12 m x 4 m)		60 €	80 €
Bar (3 m x 0,70 m)	1	2 €	3 €
	8	15 €	20 €
Table haute	1	2 €	3 €
	10	18 €	20 €
Rallonge électrique (3 m > 25 m)		2 €	3 €
Friteuse 2 bacs Inox 220 V		20 €	25 €
Friteuse inox à gaz 21L	1	20 €	25 €
	2	30 €	40 €
Scène couverte télescopique (64 m <sup>2</sup> )		700 € (sans le transport)	

**Renseignements :** Association Festi' Music Saint-Mesmin  
BRÉMAUD Jérémie : **06 79 64 74 16**

**Le bureau Festi'Music vous remercie et vous dit à très vite !**



## CLUB LOISIRS DÉTENTE

Après ce long arrêt imposé par l'épidémie, nous pensons reprendre les activités du Club en septembre si la situation sanitaire le permet.

Rendez-vous donc le **JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020** à 14h pour **L'APRÈS-MIDI JEUX**.



## CLUB DE TAROT L'EXCUSE

En attente des nouvelles conditions sanitaires, nous ne sommes pas, à ce jour, en mesure de reprendre notre championnat. Nous avons retenu la date du **6 FÉVRIER 2021** pour **NOTRE CONCOURS**.

Bon courage et bonnes vacances à tous.

Contact : GRIECO René ☎ **02 51 57 27 14**

## LES JOURS HEUREUX

L'association « **Les Jours Heureux** » subit, comme toutes les autres, les conséquences du coronavirus. Depuis mars, le conseil d'administration ne s'est pas réuni et toutes nos activités ont été annulées à commencer par l'assemblée générale.

De plus, comme notre but est d'apporter notre concours à l'animation de la MARPA, il est à ce jour impossible de savoir quand une animation collective pourra se tenir au sein de l'établissement, d'autant plus que les membres mêmes de l'association sont aussi des personnes à risque qui doivent prendre des précautions. Bien évidemment, le repas d'été de juillet ne pourra avoir lieu.

En accord avec la directrice, nous allons donc attendre septembre pour réunir le conseil d'administration et envisager la suite de l'année. Si un besoin se fait jour au cours de l'été, la Marpa pourra toujours, comme par le passé, solliciter un membre ou l'autre pour une aide ponctuelle au sein de l'établissement.

*Les Jours Heureux - Association des Amis de la MARPA Arc en Ciel*  
Allée du Levant 85700 Saint-Mesmin  
**02 51 57 69 30** - [marpa.arcenciel@wanadoo.fr](mailto:marpa.arcenciel@wanadoo.fr)



## ▶▶▶ ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ET DES FAMILLES



pour tous, toute la vie, partout

## VOTRE ASSOCIATION ADMR, TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Dans le respect des mesures d'hygiène et des gestes barrières, accompagner les personnes âgées (aide à la personne, accompagnement aux courses...), les personnes en situation de handicap, garder les enfants, entretenir votre maison ou votre linge, telles sont les missions de l'association ADMR de votre commune.

L'épidémie de Covid 19 n'a pas empêché nos salariés de continuer à veiller sur ceux qui en avaient le plus besoin. Les prestations ont été adaptées, le matériel de protection fourni aux salariés, des conseils techniques spécifiques ont été transmis afin que chacun, client et salarié, puisse se sentir en sécurité.

Ces mesures exceptionnelles sont devenues le quotidien. Chaque intervention se fait dans le respect des mesures d'hygiène et des gestes barrières.

L'association ADMR de votre commune se tient à votre disposition pour tout renseignement sur les services, le devis est gratuit et les prestations ouvrent droit au crédit d'impôts de 50 %.

Contact : Mme BRÉMAUD Bernadette : **02 51 91 95 02** ou Mme GOUBAN Marie-Reine : **09 53 77 69 22**.

Association locale ADMR de Saint-Mesmin - Téléphone : **02 51 51 26 96** - [chataigneraiepouzauges@admr85.org](mailto:chataigneraiepouzauges@admr85.org)

# Et sur notre Territoire Intercommunal Le Pays de Pouzauges



## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Madame Bérangère SOULARD a été élue Présidente, elle s'est entourée de 9 vice-présidents : Adeline AUBERGER, Dominique BLANCHARD, Michel GABORIT, Lionel GAZEAU, Antoine HÉRITTEAU, Jean-Claude MARCHAND, Mélanie MULOWSKY, Céline REVAUD, Jean-Louis ROY.

Composition du bureau communautaire : Les 6 Maires, non président ou vice-président, sont élus au Bureau.

Anne ROY est membre du Bureau communautaire. Patrice LABAEYE et Séverine DIGUET-HERBERT sont conseillers communautaires.

## TOURISME : DES ANIMATIONS TOUT L'ÉTÉ, À RÉSERVER À L'OFFICE DE TOURISME !

*Nouveauté : visites guidées de Pouzauges, jusqu'au 17 septembre.*



Deux rendez-vous par semaine : **le lundi à 15h** et **le jeudi à 11h** pour une découverte de l'histoire de Pouzauges du Moyen-Age jusqu'à nos jours.

**Les Escapades nocturnes, du 8 juillet au 26 août.**

Venez arpenter les venelles de Pouzauges, **tous les mercredis soir**, entre le 8 juillet et le 26 août (départ 20h30, devant l'Office de Tourisme).

Les « **Rendez-vous en Terrain Connu** », en partenariat avec le CPIE Sèvre et Bocage : pour découvrir les faces cachées du Pays de Pouzauges. Un lieu différent **chaque vendredi soir**, à 19h.

**Et tous les jours, une animation** au moins : organisées par les sites touristiques, les associations ou les municipalités, retrouvez l'agenda complet dans le **GUIDE DES ANIMATIONS**, à la mairie et à l'Office de Tourisme.



### 5<sup>e</sup> ÉDITION DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

Rendez-vous le **DIMANCHE 9 AOÛT**, de 16h à 22h, pour la **5<sup>e</sup> édition du Marché des Producteurs de Pays**, dans l'enceinte du Château de Pouzauges. Organisé par l'Office de Tourisme, ce grand marché festif vous accueille dans une ambiance conviviale et authentique. Une vingtaine de producteurs locaux sur place : fromage, miel, viandes, pain, farine, légumes, biscuits, etc... L'entrée est gratuite.

Si vous souhaitez faire partie de l'équipe de bénévoles, contactez Marion à l'Office de Tourisme, au **02 51 91 82 46** ou par mail [m.cartron@tourisme-paysdepouzauges.fr](mailto:m.cartron@tourisme-paysdepouzauges.fr)



### HORAIRES D'OUVERTURE OFFICE DE TOURISME - Juin à Septembre

Lundi au samedi 9h30 -12h30 / 14h30 - 18h

Dimanches et jours fériés (Du 12.07 au 23.08) : 9h15 - 12h45

30 Place de l'Eglise - 85700 Pouzauges - **02 51 91 82 46**

Agenda des animations et Réservation en ligne : [www.tourisme-paysdepouzauges.fr](http://www.tourisme-paysdepouzauges.fr)

## SCOM : COLLECTE DE DÉCHETS CONTENANT DE L'AMIANTE,

Une collecte exceptionnelle des déchets contenant de l'amiante liée aura lieu le **SAMEDI 03 OCTOBRE 2020** (10h à 12h) à la déchèterie de Sèvremont (La Flocellière). Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations.

**TARIFS :** jusqu'à 25 kgs > 10 €

De 26 à 50 kgs > 15 €

De 51 à 75 kgs > 20 €

De 76 à 100 kgs > 25 €

Au delà de 100 kgs > 25 € + 0,90 € par kilo supplémentaire.



Pour bénéficier de ce service, une inscription est **OBLIGATOIRE** auprès des services du SCOM en appelant au : **02 51 57 11 93** avant le 18 septembre 2020.



# Informations Diverses

## ▶▶▶ VENDÉE EAU : déploiement de la radio relève des compteurs d'eau



**VENDÉE EAU**, le service public de l'eau potable, a mandaté son délégataire SUEZ, votre interlocuteur au quotidien, pour équiper les compteurs d'eau des abonnés de la commune de Saint-Mesmin, d'un dispositif de radio relève.

Le système de relève à distance permettra de connaître deux fois par an l'index de votre compteur, simplement en passant dans la rue, sans devoir entrer dans votre propriété. Vos factures d'eau pourront ainsi être établies sur la base d'index relevés et donc de votre consommation réelle. De ce fait, vous pourrez être avertis tous les 6 mois, au lieu d'une fois par an au mieux, d'une éventuelle fuite sur vos installations intérieures.

Vous recevrez dans les prochaines semaines un courrier vous détaillant les modalités de cette intervention : quels travaux seront effectués, à quelle période, et si votre présence est nécessaire. Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les techniciens seront munis des équipements de protection nécessaires pour garantir votre santé et la leur. Cette opération est totalement gratuite pour vous. Le déploiement sur la commune de Saint-Mesmin débutera le **3 AOÛT 2020** ; merci de réserver votre meilleur accueil aux agents SUEZ en charge de ces travaux. Ils seront munis d'une carte professionnelle.

SUEZ ☎ **02 28 15 31 51** du lundi au jeudi, de 9h à 17h et le vendredi de 8h à 16 h 30 [radioreleve.vendee.eau@suez.com](mailto:radioreleve.vendee.eau@suez.com)

## ▶▶▶ RAPPELS POUR « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

### VIVRE EN BON VOISINAGE

Il est rappelé à tous que tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de jardinage, de bricolage, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, une tondeuse en marche à 7h30 un dimanche, sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

	Du lundi au vendredi	Le samedi	Dimanche et jours fériés
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans des propriétés privées	7h à 20h	8h à 19h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Appareils sonores de protection des cultures	7h à 21h	8h à 21h	8h à 10h et 18h à 20h
Appareils de bricolage, de jardinage y compris électriques	8h30 à 12h et 14h à 19h30	9h à 12h et 15h à 19h	10h à 12h

### FEUX DE JARDINS

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » sont considérés comme des déchets ménagers. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie, ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.



NOUS  
CONTACTER



### MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Lundi : 8h-12h et 14h-18h30  
Mardi : 8h-12h30  
Mercredi : 8h-12h et 14h-18h  
Jeudi : 8h-12h30  
Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

[accueil@saintmesmin.com](mailto:accueil@saintmesmin.com)

### HORAIRES BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 16h30-18h30  
Jeudi : 17h30-19h  
Samedi : 10h-12h30

Retrouvez-nous

- ✓ sur notre site internet <https://www.saintmesmin.fr/>
- ✓ sur notre page Facebook [f «Mairie de Saint-Mesmin»](#)

